



Litige avec mon garagiste

Par **maxumus**, le **21/10/2014** à **16:19**

Bonjour,

J'ai ma voiture qui est au garage suite à une casse de turbo, qui a engendré une casse moteur.

Mon garagiste avait au préalable estimé les travaux à 1500€(il a fait la vidange et changé le turbo et à re-cassé) mais suite à la découverte d'autre frais se montant est monté à 2500€. Je lui ai donc dit de tout arrêter et que l'on en restait là.

Hors il me somme de payé le montant des premiers travaux soit environ 1500€ hors à aucuns moments je n'ai signé de devis ou d'ordre de réparation.

Je n'ai rien signé du tout.

Quel sont mes recours?

Cordialement